

Le Musée Arménien de France enterré ?

Yohav Oremiatzki [Twitter](#)

Polémique



Un patrimoine d'une valeur inestimable dort depuis quatre ans dans des cartons à cause d'une querelle opposant le Musée Arménien de France (MAF) au musée Guimet. Malgré la proposition de Fleur Pellerin d'héberger les collections au MuCEM à Marseille, l'avenir du MAF reste incertain.

Alors que l'on commémore les cent ans du génocide des Arméniens, Frédéric Fringhian, le directeur du Musée Arménien de France (MAF), n'a plus accès qu'à l'ancienne salle de réserve d'un musée dont les œuvres ont été mises en caisses en 2011. Réunies par les descendants des survivants du génocide de 1915 réfugiés en France, les fonds du MAF représentent la plus grande collection d'art arménien en Europe : près de 1 200 œuvres retraçant 3 000 ans d'histoire.

Un peu d'histoire...

Ces collections ont été présentées jusqu'en 1996 au rez-de-chaussée de l'Hôtel d'Ennery (XVIème arrondissement parisien) abritant dans ses étages supérieurs le musée d'Ennery. L'hôtel particulier est un bâtiment d'Etat placé sous la tutelle du Musée national des arts asiatiques – Guimet. Depuis la date de fermeture de l'hôtel d'Ennery pour raisons de sécurité en 1996, le musée arménien continue de prêter ses œuvres hors les murs en attendant une réouverture.

En 2011, le ministère de la Culture et le musée Guimet lancent une campagne de travaux de mise aux normes concernant le musée d'Ennery entraînant la mise à l'abri des collections arméniennes. Le ministère « certifie » parallèlement leur « réinstallation à l'identique dans le bâtiment du musée d'Ennery, dès la fin de chantier en avril 2012 ». Mais une fois les travaux terminés, le MAF se voit interdire son retour à l'hôtel d'Ennery, le musée Guimet refusant de libérer les salles qui lui servent désormais de « débarras ». Une occupation juridiquement infondé et symboliquement inacceptable pour Frédéric Fringhian.

Un “enterrement” à 60 000 euros

Pour sa défense, le président de la fondation Fringhian reconnue d'utilité publique s'appuie sur son acte de naissance : un arrêté de 1953 qui l'autorise à occuper les lieux jusqu'à ce que l'Etat lui notifie de partir avec préavis de six mois – recours jamais employé à ce jour. Alors que le

tribunal administratif a renvoyé dos à dos les deux parties (Guimet et MAF) fin 2014, la présidente du Musée Guimet continue de parler de « *situation irrégulière* » : « *ce n'est pas le musée d'Ennery qui s'est installé dans le musée arménien, c'est l'inverse* », argue Sophie Makariou. Mais pour Frédéric Fringhian, « *tout se passe comme si le propriétaire disait au locataire : "vous n'avez pas le droit d'être là, bien que le bail court toujours"* ».



Ayant commencé comme un contentieux entre un propriétaire et son locataire, l'affaire finit par tourner à la guerre d'usure. Et trois ans après la fin des travaux, les collections du musée arménien sont toujours stockées dans un garde-meuble de la banlieue parisienne, aux frais de l'Etat. « *C'est pour nous un "enterrement" dont la note s'élève par ailleurs à 60 000 euros à ce jour* », apprend Frédéric Fringhian. Interrogé par Télérama sur ses engagements pris en 2011, le ministère de la Culture laisse ce point dans l'ombre et donne raison au musée Guimet. Sa présidente déclare de son côté explorer plusieurs options pour que les salles du rez-de-chaussée

« *servent de nouveau à la visite du musée d'Ennery* ». Sophie Makariou apprend par ailleurs qu'un « *programme d'investissement à trois ans* » doit être lancé pour procéder à des travaux de restauration et remise aux normes.

La mort programmée du MAF ?

La première ébauche de solution est proposée par Fleur Pellerin dans une lettre adressée en février 2015 à Frédéric Fringhian. La ministre y invite le MAF à migrer vers le Musée national de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) : « *le musée national le plus susceptible d'accueillir ses collections, du fait de l'aire géographique qu'il couvre [et] de l'ampleur de ses activités culturelles* ». Principale ville de débarquement de la diaspora arménienne après le génocide, Marseille paraît sur le papier une cité d'accueil tout indiquée. En plus de la signature d'une convention de dépôt qui permettrait de fournir une solution pérenne pour la conservation de la collection, Fleur Pellerin propose d'organiser au MuCEM une exposition temporaire « *de quelques uns des chefs d'œuvre de la fondation Fringhian* » à l'automne 2015.

« On nie l'héritage des morts »

Frédéric Fringhian y voit avant tout « *la mort programmée* » du MAF, au mépris des descendants des survivants du génocide. « *La collection ne partira que pour avoir une vie pérenne* », répond-t-il à la ministre. « *Or, ce qu'on nous donne c'est : trois pièces exposées, puis des cartons. Autrement dit, les élites de l'Etat commémorent le génocide et en même temps on nie l'héritage des morts. Cela crée un double-langage. Fleur Pellerin a donc ouvert un troisième front à Marseille. Y a-t-il d'ailleurs eu volonté de calmer le jeu juste avant les commémorations ?* »

Si c'est le cas, l'opération n'est qu'à moitié réussie. Une pétition pour « *sauver le MAF* » a déjà recueilli plus de 10 000 signatures et reçu l'appui de Robert Guédiguian à l'occasion d'une tribune publiée dans Libération. Le réalisateur y conclut : « *Une autre solution pourrait être que l'ensemble*

de la collection, je dis bien l'ensemble, soit exposée au MuCEM de Marseille, de manière permanente... Elle aurait alors une grande et belle et définitive visibilité ».